



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme DRUAUX - MUHARREMI demeurant Chaussée de Louvain 278 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Louvain, 278 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section G n°241D3.

Le projet consiste en l'extension d'une habitation en façade arrière, et présente les caractéristiques suivantes :

- Extension de 9m² au rez-de-chaussée arrière prolongeant de 2 m le séjour existant ;
- Toiture plate, alignée sur la hauteur de l'extension existante ;
- Enduit et des châssis de ton blanc.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 septembre au 4 octobre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 7 septembre 2021